

De Dinan à Rostock : Alain de La Roche, un inlassable Dominicain

Le personnage d'Alain de La Roche, rencontré au cours de mes recherches doctorales¹, a d'emblée retenu mon attention : Dominicain originaire de Dinan, en Bretagne, il part ensuite pour la Flandre, puis jusqu'à Rostock, dans l'Empire romain germanique, afin d'y prêcher et d'y étudier. C'est là un parcours exceptionnel, sur lequel j'ai souhaité travailler. En effet, si Alain de La Roche reste un frère connu dans son ordre², notamment comme propagateur du culte du Rosaire, son existence est parfois encore déformée. La présente contribution vise donc à faire le point, mais aussi à cerner les motivations de ce personnage : pourquoi choisit-il d'œuvrer avant tout en Flandre et en Europe du Nord ? Pourquoi coupe-t-il tout lien avec la Bretagne, contrairement à la majorité de ses compatriotes Dominicains et des gens de savoir bretons, de manière générale³ ?

¹ Cette thèse, dont le sujet porte sur *Les Gens de savoir en Bretagne à la fin du Moyen Âge (fin XIII^e-XV^e siècle)*, a été soutenue le 1^{er} décembre 2018 à l'université Paris-Est Créteil.

² Il fait ainsi l'objet d'une longue notice dans QUÉTIF, Jacques et ECHARD, Jacques, *Scriptores ordinis Praedicatorum recensiti, notisque historicis et critici illustrati*, t. 1, Paris, J. B. C. Ballard et N. Simart, 1719, p. 849-852, et dans MORTIER, Daniel-Antonin, *Histoire des maîtres généraux de l'ordre des frères prêcheurs*, t. 4, Paris, A. Picard et fils, 1914, p. 626-649. Parmi les précisions ultérieures apportées, citons l'*Année Dominicaine ou vies des saints, des bienheureux, des martyrs et des autres personnes illustres et recommandables par leur piété de l'un et de l'autre sexe de l'ordre des frères prêcheurs*, Lyon, Jevain imprimeur-éditeur, 1902, p. 3-4, et HOOFDSTUK, Derde, « Buienlandse schrijvers in Nederlandse Vertaling », *Bibliotheca dominicana Neerlandica manuscripta, 1224-1500*, AXTERS, Etienne G. (dir.), Louvain, Bureaux de la RHE/Bibliothèque de l'université/Publications universitaires de Louvain, 1970, p. 132-133. Alain de La Roche paraît enfin sous la plume d'historiens contemporains, dont Jean-Claude SCHMITT, « La Confrérie du Rosaire de Colmar (1485). Textes de fondation, « Exempla » en allemand d'Alain de la Roche, liste des Prêcheurs et des sœurs dominicaines », *Archivum Fratrum Praedicatorum*, vol. 40, 1970, p. 97-124 ; Hervé MARTIN, *Les Ordres mendiants en Bretagne vers 1230-vers 1530 : pauvreté volontaire et prédication à la fin du Moyen Âge*, Paris, C. Klincksieck, 1975, p. 130, 135 et *passim* et *Le Métier de prédicateur en France septentrionale à la fin du Moyen Âge (1350-1520)*, Paris, Ed. du Cerf, 1988, p. 178, 564-565 et *passim* ; et Marie-Hélène FROESCHLÉ-CHOPARD, « Les confréries du rosaire et leurs images à l'époque moderne », *Les Dominicains en France (XIII^e-XX^e siècle). Actes de colloque*, BÉRIOU, Nicole, VAUCHEZ, André et ZINK, Michel (dir.), Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, Les Éditions du Cerf, 2017, p. 244-245. Il est enfin cité dans plusieurs dictionnaires, parmi lesquels le *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques* (ci-après *DHGE*), vol. 1, Paris, Letouzey et Ané, 1912, col. 1306-1312 (reprise et traduction de la notice des *Scriptores ordinis Praedicatorum...*, t. 1, 1719, p. 849-852) et le *Dictionnaire des lettres françaises*, t. 1, *Le Moyen Âge*, ouvrage préparé par Robert Bossuat, Louis Pichard et Guy Raynaud de Lage, édition revue et mise à jour, HASENOHR, Geneviève et ZINK, Michel, Paris, Fayard, 1994, p. 32.

³ A ce sujet, voir *infra* et LÉMEILLAT, Marjolaine, t. 1, part. 2, p. 410-418.

Une vie vouée à l'enseignement et à la prédication

Alain de La Roche, dit *Alanus de Rupe* ou Alain van den Clip/Klip (pour les versions latine et néerlandaise), est né vers 1428 en Bretagne⁴, très vraisemblablement dans la région de Dinan⁵ : c'est en effet au couvent dominicain de cette ville qu'il fait profession⁶. La date de celle-ci est inconnue⁷. De même, on ignore exactement quand il part pour Paris, afin d'y parfaire ses études. C'est en tout cas avant 1459, quand il est pour la première fois attesté dans les sources : le chapitre général dominicain, réuni à Nimègue le retient en effet, avec son compatriote Péan Dollo⁸, pour lire les *Sentences* de Pierre Lombard (vers 1100-1160) aux petites écoles parisiennes, en 1461⁹. N'ayant visiblement pas d'autre engagement pour l'année 1460, Alain de La Roche accompagne le Dominicain Michel François de L'Île (*de Insula*), qu'il a rencontré dans la capitale, au monastère de Lille d'où ce dernier est originaire¹⁰. Il y donne vraisemblablement lecture des *Sentences*¹¹. Il est probable que l'esprit de la réforme alors actif dans les maisons mendiantes et notamment dominicaines, en Flandre et en Hollande¹², ait attiré Alain de La Roche et l'ait convaincu de revenir. En effet, une fois son enseignement parisien assumé en 1461, il retourne à Lille dès 1462, accompagné de deux autres Dominicains : Péan Dollo, avec lequel il a partagé son année de lecture, et un dénommé frère

⁴ PAQUOT, Jean-Noël, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas, de la principauté de Liège et de quelques contrées voisines*, t. 1, Louvain, Impr. académique, 1763, p. 256 ; *DHGE*, vol. 1, 1912, col. 1306 ; MORTIER, D.-A., t. 4, 1914, p. 626.

⁵ Prosper Levot, puis René Kerviler à sa suite, lui attribuent une parenté noble que rien ne vient étayer par ailleurs, *Répertoire général de bio-bibliographie bretonne*, t. 11, Mayenne, Impr. J. Floch, 1985, p. 359.

⁶ QUÉTIF, J. et ECHARD, J., t. 1, 1719, p. 850 ; PAQUOT, J.-N., 1763, p. 256 ; *DHGE*, vol. 1, 1912, col. 1306 ; MARTIN, H., 1975, p. 130.

⁷ Jacques Quéatif et Jacques Echard supposent qu'il y est entré « fort jeune » (sans source), t. 1, 1719, p. 850 ; *DHGE*, vol. 1, col. 1306.

⁸ Également issu du couvent dominicain de Dinan, Péan Dollo est bachelier (1462), puis licencié en théologie (1466), avant d'être nommé lecteur au couvent de Lille (1468-1482) et d'entreprendre diverses missions réformatrices dans les couvents de son ordre, y compris en Bretagne (1474), cf. LÉMEILLAT, Marjolaine, t. 2, 2018, p. 268.

⁹ QUÉTIF, J. et ECHARD, J., t. 1, 1719, p. 850 ; PAQUOT, J.-N., 1763, p. 256 ; REICHERT, Benedictus Maria, *Acta capitulorum generalium ordinis praedicatorum, ab anno 1220 usque ad annum 1303*, t. 3, Rome, *In domo generalitia*, 1900, p. 277 ; *DHGE*, vol. 1, 1912, col. 1306 ; MORTIER, D.-A., t. 4, 1914, p. 626 ; MARTIN, H., 1975, p. 161, n. 201 ; base *Studium Parisiense. Base de données prosopographique des universitaires parisiens* (désormais base *Studium Parisiense*), n° 259.

¹⁰ RICHARD, Charles-Louis, *Histoires du couvent des Dominicains de Lille en Flandre*, Liège, s. n., 1781, p. 36. Signalons en outre que Michel François de L'Île est également un propagateur du culte du Rosaire en Flandre, au début des années 1460.

¹¹ FÉRET, Pierre, *La Faculté de théologie de Paris et ses docteurs les plus célèbres*, vol. 4, Paris, Alphonse Picard et fils éditeurs, 1896, p. 343-344 ; PAQUOT, J.-N., 1763, p. 256 ; HOOFDSTUK, D., « Buienlandse schrijvers... », p. 132.

¹² A ce sujet, voir la synthèse d'Albert de Meyer, *La Congrégation de Hollande ou la Réforme dominicaine en territoire bourguignon, 1465-1515. Documents inédits ornés d'une introduction générale, de notes historiques, critiques et biographiques*, Liège, Impr. Soledi, 1946, p. XXIV-LXIII.

Marc. Tous trois partent pour Lille et vont même au-delà, puisqu'ils sollicitent et obtiennent leur agrégation au couvent local¹³.

C'est alors qu'Alain de La Roche devient officiellement lecteur en théologie¹⁴. Il poursuit son activité enseignante, à Lille (1462), puis dans différentes villes flamandes, dont Douai (1464-1465) et Gand, où il est premier lecteur (1468-1470)¹⁵. On ignore totalement ses activités et sa localisation entre ces deux étapes. D'aucuns l'ont envoyé à Zwolle¹⁶, toujours en Flandre, mais aussi en Bretagne¹⁷, ce qui n'est prouvé dans aucun des cas et reste à l'état de suppositions qu'aucune source ne vient étayer à l'heure actuelle¹⁸. Il a aussi bien pu rester plusieurs années à Douai, comme il le fait à Gand.

En 1470, il se rend à l'université de Rostock¹⁹, pour y lire et y disputer (« *ut legat et disputet* »²⁰) et afin d'y prendre ses grades. En effet, tout lecteur Dominicain qu'il est, il ne dispose d'aucun diplôme universitaire. Il se rattrape au début des années 1470 et devient rapidement bachelier formé en théologie (1471), licencié, puis maître (1473). Il est en parallèle lecteur principal du couvent dominicain de Rostock (1470)²¹, puis de celui de Zwolle (1473 et peut-être encore en 1475)²².

Parallèlement à ses missions enseignantes, il se fait le propagateur du culte de Rosaire, exercice de piété chrétien catholique reposant sur la récitation de plusieurs dizaines d'*Ave Maria* entrecoupés de *Pater noster* et de méditations sur les actes, la vie, la passion et les souffrances du Christ. Déjà pratiqué au XIII^e siècle, le Rosaire connaît un nouvel essor durant la seconde moitié du XV^e siècle, notamment en Flandre et aux Pays-Bas²³. Dans ce contexte, Alain de La Roche adopte et se fait le chantre de cette pratique dévotionnelle, que défendent aussi plusieurs des Dominicains qu'il a pu côtoyer, tels Michel François de L'Île et Péan Dol-

¹³ QUÉTIF, J. et ECHARD, J., t. 1, 1719, p. 850 ; PAQUOT, J.-N., 1763, p. 256 ; *DHGE*, vol. 1, 1912, col. 1306 ; MORTIER, D.-A., t. 4, 1914, p. 627.

¹⁴ QUÉTIF, J. et ECHARD, J., t. 1, 1719, p. 849.

¹⁵ QUÉTIF, J. et ECHARD, J., t. 1, 1719, p. 850 ; FÉRET, Pierre, vol. 4, 1896, p. 344 ; *DHGE*, vol. 1, 1912, col. 1306 ; MORTIER, D.-A., t. 4, 1914, p. 627 ; MEYER, A. de, 1946, p. 27 ; HOOFDSTUK, D., « *Buienlandse schrijvers...* », p. 132 (année 1462 erronée) ; MARTIN, H., 1975, p. 172 ; base *Studium Parisiense*, n° 259.

¹⁶ QUÉTIF, J. et ECHARD, J., t. 1, 1719, p. 850 ; PAQUOT, J.-N., 1763, p. 257.

¹⁷ MARTIN, H., 1975, p. 172, mais il se garde néanmoins de toute certitude définitive.

¹⁸ Aucun éventuel déplacement d'Alain de La Roche ne transparaît dans les sources bretonnes, contrairement, par exemple, à Péan Dollo, dont le passage à Nantes est bien attesté dans les archives municipales de la ville, qui le rémunère 12 écus pour ses prêches (1468), Archives municipales de Nantes, CC 94, fol. 6.

¹⁹ Fondée en 1419, elle figure parmi les fondations tardives à l'intention des étudiants allemands, qui ont déserté les universités plus anciennes et plus lointaines (françaises en particulier,) à la fin du XIV^e siècle, et privilégient désormais les structures locales, VERGER, Jacques, *Les Universités au Moyen Âge*, Paris, Presses universitaires de France, 1973, rééd. 2007, p. 143-147.

²⁰ QUÉTIF, J. et ECHARD, J., t. 1, 1719, p. 850 ; *DHGE*, vol. 1, 1912, col. 1306.

²¹ QUÉTIF, J. et ECHARD, J., t. 1, 1719, p. 850 ; *DHGE*, vol. 1, 1912, col. 1306 ; MORTIER, D.-A., t. 4, 1914, p. 627 ; MEYER, A. de, 1946, p. 34 ; base *Studium Parisiense*, n° 259.

²² En 1475, il est soit maître, soit *socius* de ce couvent, MEYER, A. de, 1946, p. 65 et 69, n. 1.

²³ FROESCHLÉ-CHOPARD, M.-H., « Les confréries du rosaire... », p. 244.

lo. Ce dernier contribue d'ailleurs très vraisemblablement à sa diffusion en Bretagne, durant les années 1460²⁴. Alain de La Roche se montre quant à lui surtout actif en Flandre et dans les Pays-Bas. En 1470, il crée à Douai une « union universelle des dévots au psautier de la Vierge », dont les membres sont tenus à une récitation quotidienne de 150 *Ave Maria*, entrecoupés des méditations de rigueur²⁵. Les enfants, les personnes empêchées et infirmes sont toutefois autorisés à se contenter d'un seul *Pater Noster* quotidien²⁶.

Comment diffuse-t-il ses préconisations ? En tant que Dominicain, il a naturellement recours aux prêches²⁷, mais aussi à l'écrit. Il rédige entre autres un *Psalterium Virginis Mariae* (Psautier de la Vierge Marie)²⁸. Sa passion pour le sujet lui attire toutefois les critiques de l'évêque de Tournai Ferry de Clugny (1474-1483), qui le juge excessif. Alain de La Roche lui répond par une lettre apologétique en faveur du Rosaire, au printemps 1475²⁹.

C'est cette même année qu'il décède, à Zwolle (le 8 septembre suivant la tradition³⁰), où il est inhumé. Il est actuellement bienheureux³¹.

Un parcours exceptionnel

Ce parcours est exceptionnel à bien des égards. Il débute pourtant de manière tout à fait classique : un Dominicain, d'abord formé dans sa communauté d'origine et ensuite envoyé se perfectionner en théologie dans le *studium* supérieur que constitue le couvent sis à Paris. C'est ensuite que sa voie se distingue et en premier lieu, par son choix de se fixer en Flandre, sans jamais revenir en arrière. Contrairement à la majorité des Dominicains bretons

²⁴ MARTIN, H., 1975, p. 256 et 329. En revanche, et contrairement à ce qu'écrit l'auteur, rien n'atteste que Péan Dollo était le « disciple » d'Alain de La Roche.

²⁵ MORTIER, D.-A., t. 4, 1914, p. 628-630, repris par MARTIN, H., 1975, p. 361 ; FROESCHLÉ-CHOPARD, M.-H., « Les confréries du rosaire... », p. 244 ; base *Studium Parisiense*, n° 259. Une fois encore, ce choix n'est pas une nouveauté : cette récitation de 150 *Ave Maria*, « en comptant ses prières sur les grains d'un chapelet, avec la méditation des mystères du Sauveur » se pratique déjà en Suisse, cf. *Année Dominicaine ou vies des saints, des bienheureux, des martyrs et des autres personnes illustres et recommandables par leur piété de l'un et de l'autre sexe de l'ordre des frères prêcheurs*, Lyon, Jevain imprimeur-éditeur, 1902, p. 4. Daniel-Antoine Mortier rappelle en outre les similitudes de ce Rosaire avec celui composé par le Chartreux Dominique de Prusse, au couvent de Trèves, au début du XV^e siècle ; les liens de familiarité qu'Alain de La Roche entretient lui-même avec les Chartreux peuvent contribuer à cerner ses sources d'inspiration (t. 4, 1914, p. 630-636).

²⁶ QUÉTIF, J. et ECHARD, J., t. 1, 1719, p. 851 ; *DHGE*, vol. 1, 1912, col. 1308-1312.

²⁷ QUÉTIF, J. et ECHARD, J., t. 1, 1719, p. 850.

²⁸ Ou *De immensa et ineffabili dignitate et utilitate psalterii preclse ac intemerate semper virginis Marie*, publié dès 1498, HOOFDSTUK, D., « Buienlandse schrijvers... », p. 133.

²⁹ QUÉTIF, J. et ECHARD, J., t. 1, 1719, p. 850 ; FÉRET, Pierre, vol. 4, 1896, p. 344.

³⁰ Ce jour précis est noté, mais on ne peut s'empêcher de remarquer que ce propagateur du culte de la Vierge est entré dans ce que nous qualifierions aujourd'hui de coma, le jour de l'Assomption de la Vierge (15 août), avant de mourir le jour de la Nativité de La Vierge (8 septembre), QUÉTIF, J. et ECHARD, J., t. 1, 1719, p. 850. A moins qu'Alain de La Roche ait eu un extraordinaire sens du *timing*, il est plus probable que ces dates traditionnellement admises soient sujettes à caution.

³¹ Son nom figure dans le calendrier officiel des saints de l'Église catholique, au titre de « bienheureux » : il est béatifié, avec autorisation d'un culte local. Il est célébré le 9 septembre, soit au lendemain de son jour de décès officiel.

contemporains dont le parcours est connu³², Alain de La Roche part définitivement de Bretagne, sans apparemment conserver le moindre lien avec quiconque dans le duché, ni sans y retourner, même pour prêcher ou réformer, comme le fait Péan Dollo, en 1468 et 1474-1475³³. Il n'a aucune parenté connue à laquelle il se rattacherait, ni aucun lien affectif apparent avec sa région d'origine, où il n'a visiblement aucun bien, ni bénéfice, contrairement, par exemple, au Dominicain Rolland Le Cozic, issu d'une noble famille du diocèse de Tréguier (par. de Ploumagoar), prieur de Saint-Martin de Lamballe (1451 et 12 février 1465-10 février 1479 au moins), inquisiteur dans le royaume de France (1450-1471)³⁴, définitiveur de la province de France (1459), puis provincial de France (1462), à l'occasion prédicateur en Bretagne (à Morlaix, en 1475)³⁵. Cet exemple n'est pas isolé : la plupart des Dominicains bretons passés par Paris reviennent ensuite dans leur duché d'origine, quand bien même ils auraient auparavant fait carrière ailleurs. Alain de La Roche coupe quant à lui complètement les ponts, ce qui est suffisamment rare pour être remarqué.

Pourquoi ce choix ? Seules des suppositions peuvent être émises sur le sujet. Il semble tout d'abord qu'il ait été en quête d'un très haut niveau de spiritualité³⁶, qui l'a très probablement conduit à Lille, la première fois qu'il s'y est rendu en compagnie de Michel François et alors même que le couvent venait d'être réformé. S'il revient à Paris en 1461, ce n'est que le temps d'assumer l'enseignement que lui a assigné le chapitre provincial. Il retourne à Lille dès 1462 et mieux, se fait intégrer au monastère. Par la suite, son champ d'opérations se cantonne exclusivement à la Flandre, aux Pays-Bas et à l'Empire. Il y prêche, il y enseigne, il y propage le culte du Rosaire, mais n'en repart jamais pour dispenser la bonne parole ailleurs, en tout cas, jusqu'à preuve du contraire. De même, quand il entreprend un cursus universitaire, d'où il sort docteur en théologie, il se tourne encore plus au nord, vers Rostock, et non pas vers Paris, pourtant plus proche de son couvent de rattachement lillois³⁷.

Au vu de ces éléments, je pose l'hypothèse qu'Alain de La Roche, apparemment sans lien breton et sans regret de sa province d'origine, s'en détourne définitivement (peut-être

³² A ce sujet, cf. LÉMEILLAT, Marjolaine, 2018, t. 1, part. 2, p. 410-418.

³³ *Ibid.*, t. 2, p. 268.

³⁴ DENIFLE, Henri et CHATELAIN, Emile, *Chartularium Universitatis Parisiensis, sub auspiciis consilii generalis Facultatum Parisiensium*, vol. 4, Paris, frères Delalain, 1897, p. 665, n. 6 ; VAUCELLE, Edgard-Raphaël, *Catalogue des lettres de Nicolas V concernant la province ecclésiastique de Tours, d'après les registres des Archives vaticanes*, Paris, A. Picard et fils, 1908, nos 1074, 1154 et 1442 ; MARTIN, H., 1975, p. 328 ; SULLIVAN, Thomas, *Parisian Licentiates in Theology, A. D. 1373-1500. A Bibliographical Register*, vol. 1, *The Religious orders*, Brill, Leiden/Boston, 2004, p. 149-150 ; base *Studium Parisiense*, n° 11281.

³⁵ LÉMEILLAT, Marjolaine, 2018, t. 3, p. 122-123.

³⁶ Haut niveau attesté non seulement par son adoption du culte du Rosaire, qu'il contribue à diffuser, mais aussi par les critiques de Ferry de Clugny quant aux excès, à ses yeux, de sa dévotion mariale.

³⁷ 223 km actuels séparent Paris et Lille ; on en compte 805, de Lille à Rostock.

suite à une déception personnelle ?) pour se vouer à ses missions enseignantes et de prédication dans sa nouvelle région d'adoption, où il trouve visiblement la spiritualité qui lui convient, sans qu'il cherche jamais à partir évangéliser ailleurs. Il préfère se consacrer au public présent sur place. C'est un choix radical et unique, tant parmi les Dominicains bretons que parmi les gens de savoir dont j'ai pu reconstituer la carrière.

S'agissant de prêcher, il a pourtant un handicap : la langue. Non pas le français, qui n'est sans doute pas un problème pour lui : natif d'une région de Bretagne gallo, il le maîtrise vraisemblablement depuis son jeune âge, quitte à s'être perfectionné lors de son séjour à Paris. En outre, s'il opère en Flandre, c'est surtout dans sa partie francophone. Le latin ne lui pose pas davantage problème : il manie parfaitement cette langue des religieux et des universitaires. En revanche, il n'est pas germanophone, alors même qu'il prétend prêcher à Rostock. Peu importe : il parle dans sa langue et s'assure le concours du prieur local pour assurer une traduction simultanée à l'intention de l'auditoire³⁸. Il a par ailleurs, on l'a vu, de fortes ambitions pour les fidèles : les 150 *Ave Maria* quotidiens mettent haut la barre³⁹.

Son empreinte sur ses contemporains, ceux de son ordre en particulier, se mesure à la rapide édition de ses œuvres. Peu après son décès, le chapitre dominicain réuni à Haarlem enjoint à tous les prieurs de faire rechercher ses livres, traités et compilations, tant les originaux que les copies, et de les faire parvenir au vicaire général de l'ordre (12 mai 1476)⁴⁰. Parmi ses ouvrages figurent sa réponse à Ferry de Clugny au sujet du Rosaire, des sermons (universitaires ou non), des *exempla* et des traités religieux. L'ensemble a été publié en 1498 à Stockholm, sous le titre : *Magister Alanus de Rupe, sponsus nouellus beatissime Virginis, doctor sacre theologie deuotissimus ordinis fratrum predicatorum, de immensa et ineffabili dignitate et utilitate psalterii precelse ac intemerate semper virginis Marie*. Cette édition est reprise (avec des révisions, parfois décriées) par le Dominicain Jean-André Coppenstein, sous

³⁸ QUÉTIF, J. et ECHARD, J., t. 1, 1719, p. 850 ; MARTIN, H., 1988, p. 564-565 et 617. Il n'est pas un cas isolé. Plusieurs prédicateurs procèdent de même et compensent l'absence de compréhension linguistique immédiate par une impressionnante gestuelle. L'un des exemples les plus fameux, actif en Bretagne au demeurant, est le Catalan Vincent Ferrier : CASSARD, Jean-Christophe, « Vincent Ferrier en Bretagne : une tournée triomphale, prélude à une riche carrière posthume », in *Mirificus Praedicator. A l'occasion du sixième centenaire du passage de saint Vincent Ferrier en pays romand. Actes du colloque d'Estavayer-le-Lac, 7-9 octobre 2004*, études réunies par Paul-Bernard HODEL et Franco MORENZONI, Instituto storico domenicano, Rome, 2006, p. 90, et « Vincent Ferrier, le breton et les Sahraouis », *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CXXXV, 1996, p. 341-343.

³⁹ D'autres tenants du Rosaire sont moins exigeants. L'Inquisiteur dominicain Jacques Sprenger, contemporain d'Alain de La Roche, se contente de 150 *Ave Maria* hebdomadaires, lorsqu'il opère la création d'une confrérie du Rosaire à Cologne (1475), FROESCHLÉ-CHOPARD, M.-H., « Les confréries du rosaire... », p. 244.

⁴⁰ « *Mandatur omnibus prioribus, ut faciant diligentem inquisitionem de libris et tractatibus seu compilatis pie memorie magistri Alani, et quicquid de iis repertum fuerit, tam in transumptis et excopiatis, reverendo vicario generali quantocius transmittatur* ». Cette directive prend fin en 1478, QUÉTIF, J. et ECHARD, J., t. 1, 1719, p. 850 ; MEYER, A. de, 1946, p. 77.

le titre *Beatus Alanus de Rupe Redivivus, de psalterio seu Rosario Christi et Maria tractatus in quinque partes distributus* (édité à Fribourg, en 1619, puis à Cologne, en 1624 et à Naples, en 1630). L'esprit de son œuvre a été plus tôt publié : le *Quodlibetum Coloniense de fraternitate Sancti Rosarii Beate Virginis Mariae* que Michel François de L'Île consacre au Rosaire, appliqué à Cologne, y est imprimé dès 1479, ainsi que le *Compendium psalterii* (avec une traduction néerlandaise et une italienne)⁴¹. En revanche, quelques titres restent attribués à Alain de La Roche, alors même que sa paternité demeure douteuse, tel un *Commentaire sur le Cantique des cantiques*, qui est en réalité d'Alain de Lille.

Alain de La Roche est un personnage exceptionnel, en raison de son parcours géographique et ses ambitions spirituelles marquées. En quête d'exigence en la matière, il présente la particularité de rompre complètement avec son passé pour ne se vouer qu'à sa nouvelle terre d'élection et à son intense dévotion. C'est là un quasi-hapax, attestant des motivations spirituelles qui sont parfois les ressorts des actions humaines, mais plus rares et difficiles à mettre en exergue que les cas plus fréquents et plus visibles des ambitions politiques, financières ou sociales.

Marjolaine LEMEILLAT

Docteur en histoire médiévale,

Université Paris-Est,

EA 4392 Centre de recherche en histoire européenne comparée,

UPEC, F-94000 Créteil, France

marjolaine.lemeillat@u-pec.fr

⁴¹ FÉRET, Pierre, vol. 4, 1896, p. 345.